

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 10

Artikel: Philanthropie

Autor: sk

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



aux deux passages à un grade supérieur de sa femme. Il regrette qu'elle-même n'ait pu assister à sa propre initiation. Il éprouve une grande estime pour la maçonnerie féminine. Bien qu'il ait apprécié l'engagement de sa femme dans cette voie, il ne l'a jamais poussée. «Dans une démarche initiatique, certaines choses ne peuvent être partagées autrement que par le vécu. Lorsque ma femme a choisi cette voie, notre communication de couple en a été accrue.»

Michel reconnaît une complémentarité entre le féminisme et l'avènement de la franc-maçonnerie féminine: «La maçonnerie féminine est une institution récente. Elle a accompagné les progrès faits par les femmes pour conquérir leur identité. La franc-maçonnerie féminine ne pouvait s'épanouir qu'au moment où le combat pour l'émancipation des femmes était mené. Dans la vie courante, la femme n'a que peu accès à la spiritualité au sens large. Par une démarche maçonnique, pratiquée au milieu de celles qu'elle considère comme ses sœurs, la femme, comme l'homme, consolide son individualité. Elle s'enrichit dans sa connaissance des autres par cette valeur essentielle qu'est la tolérance.»

Bien que totalement acquis à la franc-maçonnerie féminine, Michel estime que cette expérience ne peut être vécue par les femmes et par les hommes ensemble. «Je suis contre la mixité, car la maçonnerie idéalement est égalitaire, plus de sexe, plus de rang social, de couleur de peau, etc. Si socialement l'égalité me paraît être une évidence, les différences dans l'identité sont indéniables. Chacune garde sa spécificité. D'autre part, personne n'est à l'abri de l'admiration qu'il peut avoir pour une femme, différente de celle que l'on éprouve pour une personne du même sexe. Personne n'est à l'abri non plus d'une attirance physique pour l'autre sexe. Féministes ou plus traditionnelles, les femmes restent sensibles aux égards masculins. Il y a une ambiguïté latente. Lorsque je vais dans une loge féminine, on remarque ma présence d'une manière différente que dans une loge masculine.»

Si, incontestablement, la franc-maçonnerie féminine acquiert ses lettres de noblesse, je ne pense pas que ce soit le moment d'avoir plus de contacts que ceux qui existent actuellement de manière informelle.»

Si, comme le disent les maçons et les maçonnes, une loge est un microcosme de la société, n'est-il pas étrange de concevoir que les représentants des deux pôles de l'humanité se côtoient sans jamais se rencontrer?

Sylviane Klein

¹ Durant le rituel d'initiation, le récipiendaire doit découvrir son sein gauche afin de prouver qu'il est un homme.

² Obédience masculine parallèle plus libérale que l'Alpina et dont l'effectif est plus réduit.

Philanthropie

(sk) – Si la franc-maçonnerie, contrairement aux clubs-services, est axée essentiellement sur le travail à l'intérieur de soi-même, la pensée humaniste qui se dégage des travaux a amené très vite les maçons à s'intéresser et à participer à des œuvres de charité et de bienfaisance. Actuellement encore, des institutions sont soutenues par la maçonnerie suisse, comme Massongex, qui dépend de Terre des hommes, ou le Village Pestalozzi. Les maçons sont très discrets à ce sujet, estimant que leur action perdrait de sa valeur s'ils s'en vantaient en public. C'est pourquoi les innombrables institutions créées par eux sont ignorées du public.

Aujourd'hui, la plupart ont passé dans le domaine public ou ont disparu n'ayant plus de raison d'être. Nombreuses sont les institutions qui ont fait figure de pionnières à l'époque. Les premières crèches ont été instituées par des francs-maçons, comme la Pouponnière à Lausanne ou les crèches de Montreux, de Nyon, de Neuchâtel, de Genève et de Bienne. A La Chaux-de-Fonds, l'idée de fonder une garderie destinée aux enfants malheureux a été lancée à l'occasion d'une fête familiale de la loge L'Amitié, le 25 février 1877, par plusieurs épouses de francs-maçons. Un comité entièrement féminin fut créé, dont Mme Jules Ducommun-Robert fut la première présidente. A l'heure actuelle, la crèche existe encore, gérée par un comité formé d'épouses de maçons. Les soirées familiales de la loge ont toujours lieu dans le premier semestre de l'année afin de renflouer la caisse de la crèche.

Parmi la foule d'institutions suisses dont on peut attribuer l'origine à des loges maçonniques, on peut citer des hôpitaux, des dispensaires et des asiles comme au Locle, à Neuchâtel, à Lausanne ou à Bâle, des cuisines scolaires, dont notamment celles de Genève et Lausanne, La Paternelle, des écoles ménagères, des logements ouvriers, des centres anticancéreux, des foyers pour femmes divorcées, enfants abandonnés ou handicapés, etc. Durant les vingt-cinq premières années de ce siècle, le total des dépenses destinées à la création d'œuvres de bienfaisance s'élevait à près de quatre millions de francs! sans compter les subventions et aides diverses.

Les moyens financiers des femmes sont souvent moins importants que ceux des hommes. Les actions sont donc menées en commun par toutes les loges féminines, chacune d'entre elles à tour de rôle proposant une opération annuelle spécifique: livres-cassettes pour mal-entendants, chiens d'aveugles, etc. Les maçonnes y participent selon leurs moyens.

Des francs-maçons célèbres...

George Washington, Henri Dunant, Laurel et Hardy, Michel Simon, Fernandel, Louis Armstrong et Duke Ellington qui composa de la musique pour la franc-maçonnerie, Garibaldi, Churchill, Roosevelt, Franklin, Goethe, Kipling, Montesquieu, Diderot, Pouchkine, Stendhal, Haydn, Liszt et Voltaire, sans oublier bien sûr Mozart à qui l'on reprocha d'avoir dévoilé les secrets de l'initiation maçonnique dans sa *Flûte enchantée*.

... Mais aussi des maçonnes

Madeleine Pelletier, doctoresse française née en 1874, initiée dans une loge mixte en 1904, milita comme féministe et socialiste; elle a écrit une brochure sur le droit à l'avortement; Françoise Gaspard, maire de Dreux de 1977 à 1983, puis députée de l'Eure-et-Loir; Michèle André, connue pour son action en faveur de la condition féminine et qui fut nommée en 1988 secrétaire d'Etat aux Droits de la femme; Yvette Roudy, ancienne ministre, députée du Calvados puis maire de Lisieux depuis 1989.

Bibliographie

Qui sont les francs-maçons, Raphaël Christian, Ed. Amarande, 1992.

Au Seuil du Temple de Salomon, André Chédel, Ed. du Mont-Blanc, 1977.

La Maçonnerie au Grand Jour, André Nataf, Ed. Henri Veyrier, 1988.

Deux siècles et demi de franc-maçonnerie en Suisse et dans le Pays de Neuchâtel, Michel Cugnet, Ed. du Chevron, La Chaux-de-Fonds, 1991.